



Réf : N° 018 DGE/MCVDD/SD

Cotonou, le 16/01/2023

## AVIS DE RECRUTEMENT

Le gouvernement du Bénin a sollicité et obtenu une subvention du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre du Projet « Initiative de Renforcement des Capacités pour la Transparence (en anglais CBIT) » qui est sous tutelle du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD). A cet effet, le ministère lance un avis de recrutement pour le compte dudit projet.

Le projet vise à aider le Bénin à renforcer son cadre de transparence en mettant en place les bases nécessaires à travers le développement des outils et méthodologies appropriés en matière d'infrastructures issues des systèmes d'informations pour suivre les progrès de la mise en œuvre de la CDN conformément aux exigences de l'Accord de Paris.

Le lieu de travail est le siège de projet sis à Cotonou. La durée du contrat est d'un an, renouvelable sur la base des résultats obtenus, pour une durée compatible avec celle de la mise en œuvre du projet.

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'Environnement et du Climat précisant le poste choisi ;
- une copie certifiée conforme des diplômes ou titres requis pour le poste ;
- un Curriculum Vitae complet, détaillant au mieux l'expérience du candidat pour la mission avec des références précises et vérifiables par mission effectuée (certificat, attestation, etc.).
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- une photocopie légalisée d'une pièce d'identité ;
- un certificat de nationalité.

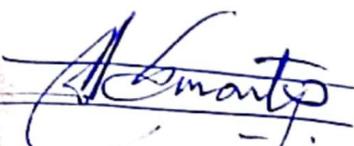
L'absence d'une pièce entraîne le rejet immédiat du dossier.

Tous les dossiers de candidature doivent parvenir par courrier électronique à l'adresse [dgec.recrutement@gouv.bj](mailto:dgec.recrutement@gouv.bj) au plus tard le mardi 24 février 2023 à 00h00, heure locale avec comme objet RECRUTEMENT AU POSTE CHOISI.

Seuls les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront informés de la suite du processus.

*Le MCVDD se réserve le droit de ne pas donner suite à cet avis sans préjudice.*



  
Prof. Martin Pépin AÏNA  
Directeur général  
de l'Environnement et du Climat